

M. Rossi: Quels programmes?

Mme Champagne: ... tout ce qu'on avait laissé tomber pendant une grande période de temps. Il faut se rappeler, monsieur le Président, qu'en 1983 le chômage chez les jeunes était de 19.9 p. 100, et, pourtant, on ne faisait pas grand-chose chez les libéraux. Depuis que nous sommes au pouvoir, le chômage chez les jeunes a baissé de plus de 2 p. 100, 50,000 emplois ont été créés, au-delà de 200,000 jeunes participeront à des programmes de formation cette année.

M. Rossi: Tu n'as jamais rien fait de bon là-dedans.

[Traduction]

LE RAPPORT DU COMITÉ DU SÉNAT

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, de toute évidence, la ministre n'a pas lu le plan d'action du Sénat.

M. Hnatyshyn: Vous le tenez à l'envers.

M. Berger: Le lira-t-elle et agira-t-elle immédiatement pour appliquer ses recommandations dont certaines ne nécessitent aucune dépense? Agira-t-elle maintenant?

L'hon. Andrée Champagne (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, si le gouvernement avait agi, mettons en janvier, avant la présentation de ce très important rapport, même avant que le NPD ne présente le sien, on aurait reproché au gouvernement d'avoir agi avant la présentation des rapports. Oui, nous étudions ce rapport à fond et certaines des recommandations seront mise en application quand le gouvernement sera prêt à le faire.

* * *

[Français]

LES PETITES ENTREPRISES

LES BESOINS DE CAPITAL POUR LANCER DE PETITES ENTREPRISES

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises).

[Traduction]

Beaucoup de Canadiens souhaitent se lancer en affaires dans l'esprit de la libre entreprise, mais n'arrivent pas à obtenir les capitaux nécessaires. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il envisage d'établir de nouveaux programmes en vue d'aider les Canadiens à obtenir les capitaux dont ils ont besoin pour fonder une petite entreprise?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je remercie le député. La Banque fédérale de développement et le ministère de l'Expansion industrielle régionale travaillent ensemble à mettre au point un programme de capital-risque visant spécifiquement la petite entreprise. Nous savons que les petites entreprises manquent de capitaux et nous sommes à étudier des moyens de résoudre le problème, car la petite entreprise peut s'avérer un instrument de croissance et, partant, de création d'emplois.

Questions orales

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—LES DOMMAGES CAUSÉS AUX FORÊTS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Lors de son témoignage devant un comité de la Chambre, en novembre, M. Bruce Forster, professeur d'économie à l'Université de Guelph, a révélé que la baisse de productivité du secteur forestier, en raison de précipitations acides, de l'ordre de 5 p. 100 provoque un manque à gagner de 197 millions de dollars par année dans le bois de coupe commercial et cause des dommages de 1.29 milliard de dollars à l'habitat de la faune et aux activités axées sur les loisirs. Puisque cet état de fait est attribuable pour la moitié aux États-Unis, qui va nous dédommager de nos pertes forestières de 1.5 milliard de dollars et plus?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le problème étant de nature transfrontalière, il importe que les gouvernements américain et canadien unissent leurs efforts pour le résoudre et en payer le prix.

LA CAUSE DES PLUIES ACIDES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, le président des États-Unis disait auparavant que les arbres étaient la cause des pluies acides. Une nouvelle étude prétend maintenant qu'elles proviennent de la fiente des oiseaux. Le ministre est-il de l'un ou l'autres avis?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Non, monsieur le Président, mais la question du député pourrait bien être du même ordre que cette dernière cause des pluies acides.

* * *

[Français]

LES JEUNES

LES MESURES QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Jeunesse). La ministre essaie de prendre le crédit de certains chiffres. Je demande à la ministre: A partir du moment où des centaines de groupes et des milliers de jeunes se mobilisent, toutes sortes d'organisations réclament de l'action, comment peut-elle tout simplement s'enorgueillir de son record sans répondre à leur demande pour des actions immédiates? Qu'attend-elle pour agir?

L'hon. Andrée Champagne (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, je pense que ce gouvernement a agi beaucoup, et nous continuons à le faire. Si, de par sa question, le député de Shefford revient une fois de plus sur la décision relative au programme Katimavik, j'aimerais peut-être lui rappeler que, le 21 juillet 1984, il disait lui-même qu'il ne fallait pas quand même attacher trop d'importance à Katimavik parce que certains jeunes étaient, bien sûr, intéressés à travailler dans le domaine de la foresterie, mais que cela ne voulait pas dire que tout le monde voulait travailler dans les forêts.